



COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

Notation Financière de l'Emission obligataire de SIFCA
de 35 milliards de francs CFA, qui a reçu le visa
n°EOP/13-01 du CREPMF

WARA assigne la note de « A- » à l'émission obligataire de SIFCA de 35 milliards de francs CFA, qui a reçu le visa n°EOP/13-01 du CREPMF

Le Groupe SIFCA émet un emprunt obligataire de 35 milliards FCFA avec appel public à l'épargne en juillet 2013 et pour une durée de 8 ans ; cette émission est notée A- par WARÀ, sur son échelle régionale. Cette notation s'accompagne d'une perspective stable.

Abidjan, le 25/11/13 — West Africa Rating Agency (WARA) annonce aujourd'hui la publication de la notation de l'émission obligataire du Groupe SIFCA, pour un montant de 35 milliards de francs CFA, sous le visa n°EOP/13-01. Cette note correspond à celle de l'émetteur, SIFCA, puisque l'émission est considérée comme **senior**, en l'absence de tout élément de subordination ou, au contraire, de collatéralisation. Sur l'échelle régionale de WARÀ, la notation de l'émission obligataire, d'une maturité de 8 ans, amortissable annuellement de façon linéaire pendant 6 ans après une période de différé initiale de 2 ans, est « **A-** », en grade d'investissement. Cette notation, équivalente à celle du Groupe SIFCA, reflète la position de leader de SIFCA sur son marché domestique, ainsi que sa situation financière saine. La perspective attachée à cette notation est **stable**.

Au même titre que la notation de SIFCA, celle de son émission obligataire (A-/stable) reste tributaire du maintien de la position de marché du Groupe, et de la relative stabilité des cours du SICOM et du CPO CIF ROTTERDAM, indices déterminant le prix de marché du caoutchouc naturel et de l'huile de palme. En effet, l'évolution des cours mondiaux des matières premières affectent directement la majeure partie du chiffre d'affaires de SIFCA, de manière exogène. WARÀ justifie la notation de SIFCA et la perspective qui lui est attachée par le fait qu'il sera difficile à la concurrence de mettre à mal la position concurrentielle de SIFCA sur son marché domestique. Par conséquent, les avantages compétitifs de SIFCA sur son marché, sa maîtrise de la chaîne de valeur dans les secteurs du caoutchouc naturel, de l'huile de palme et du sucre, ainsi que sa solidité financière sont les trois facteurs déterminants pour la notation de SIFCA. Ce sont ces mêmes facteurs qui conditionneront la capacité de SIFCA à s'adapter à l'éventuelle volatilité des cours du caoutchouc naturel et de l'huile de palme, dont elle reste en définitive tributaire.

SIFCA entend émettre cet emprunt obligataire, visé par le CREPMF sous le numéro EOP/13-01, car le Groupe entend réaliser un programme d'investissement pour consolider sa position dans les secteurs d'activité du caoutchouc naturel et de l'huile de palme, et ce à travers 4 projets : i) le projet MOPP au Libéria, pour développer des plantations d'huile de palme ; ii) le projet KAJOLA au Nigéria, pour développer des plantations d'huile de palme iii) le projet BLUE RING au Ghana, partenariat entre le

groupe SIFCA et le groupe Wilmar pour la production d'huile de palme raffinée au Ghana ; et iv) le projet BOKALA en Côte d'Ivoire, destiné à la production d'énergie renouvelable en Côte d'Ivoire et basé sur la valorisation des déchets issus des plantations industrielles et privées de palmier à huile (d'environ 155 000 ha). Le programme d'investissement se monte à 209 milliards FCFA au total, dont 1/3 sera financé par SIFCA sur fonds propres et 2/3 par des partenaires stratégiques, des emprunts et les cashflows d'exploitation.

L'émission a pour objectif de i) diversifier les sources de financement ; ii) réaliser une campagne de communication institutionnelle financière ; et iii) bénéficier de l'intérêt des investisseurs pour la signature SIFCA.

Contacts

Analyste principal

Fabien PAQUET

Fixe : +225 22 50 18 44

+ 221 33 825 72 22

Mobile : +225 57 27 38 09

+ 336 80 71 06 46

Email : fabien.paquet@rating-africa.org